

CHARLEROI

Un éducateur des enfants de 11 ans agresse

Les faits se sont produits ce mercredi, en classe de neige, à Marcinelle-en-Montagne, en France

Un éducateur encadrant des enfants de 6^e primaire de l'école de Marcinelle-Centre s'en est violemment pris à plusieurs d'entre eux, alors qu'ils étaient en séjour de neige, à Marcinelle-en-Montagne. Devant la gravité des faits, l'éducateur stagiaire a été immédiatement écarté par la Ville de Charleroi. Cette dernière a aussi avisé la gendarmerie française alors qu'une plainte devait encore être déposée auprès de la police locale de Charleroi.

« On parle de coups et de balayettes, mais aussi d'insultes », témoigne une des mamans terriblement inquiètes devant ces faits troublants. L'une d'elles, Valérie, a tenu à nous faire part de ce qui s'est passé ce mercredi, à Marcinelle-en-Montagne, une station installée dans les Alpes françaises où, depuis des décennies, les enfants inscrits en 6^e année primaire des écoles communales carolos apprennent à faire du ski.

On parle ici d'insultes proférées par un animateur-stagiaire, mais également de coups et de bousculades portés sur des enfants de 11 ans, dont Jason, celui de Valérie. « C'est jeudi, à 15 heures, que nous avons reçu un coup de fil, de la part de la directrice de l'école où est inscrit Jason à Marcinelle-Centre », confie Valérie. « La directrice nous demandait de venir à 17 heures pour une information à nous communiquer : elle m'a dit qu'il s'agissait d'insultes verbales proférées contre nos enfants ! » Valérie, au téléphone avec la directrice, a voulu évidemment en savoir plus tout de suite... « Elle n'a pu nous répondre sur le moment. » Immédiatement après ce contact téléphonique avec l'école, Valérie envoie un SMS à l'institutrice de son fils, présente sur place à Marcinelle-en-Montagne. « Elle

m'a répondu qu'elle était au courant de la réunion prévue à 17 heures, et qu'après celle-ci, nous pourrions avoir un contact avec nos enfants. » De 15 à 17 heures, la tension nerveuse n'a cessé de croître chez Valérie et les autres parents convoqués. « Nous sommes arrivés ensuite au bureau de la directrice, qui était

« Mon fils a été victime d'une balayette, un coup de jambe pour le faire tomber... Un autre garçon aurait reçu des coups »

accompagnée de trois représentants de la Ville de Charleroi, le pouvoir organisateur de l'école. Ils nous ont parlé d'agressions verbales commises sur des enfants. J'ai demandé quel type d'agressions verbales il s'agissait : on m'a donné un exemple : « Tu sors de ta douche, sinon, j't'enc... ! Je n'ai pas voulu en savoir plus ! », poursuit, encore choquée, Valérie. Mais, selon Valérie, il n'y a pas eu que des menaces verbales : « Mon fils a été victime d'une balayette, un coup de jambe pour le faire tomber... et un autre garçon aurait reçu des coups... » Du côté des autorités carolos, on confirme au moins une grosse bousculade.

« DEUX PLAINTES DÉPOSÉES »
Depuis les faits, l'animateur a été longuement entendu par la gendarmerie française, avant d'être

écarté puis rapatrié en Belgique. « Deux plaintes ont été déposées en France mais nous, nous ne pouvons pas le faire encore en Belgique », poursuit Valérie.

Une prochaine réunion entre parents et cadres de l'école est programmée pour le 27 janvier, « où l'on nous donnera des informations sur la manière de déposer une plainte collective », poursuit Valérie.

Quant au stagiaire-éducateur, une fois laissé libre par les gendarmes, il a été rapatrié et il sera remplacé numériquement très vite. « Des équipes mobiles d'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été dépêchées sur place, pour être à l'écoute des bambins. Et ce, même s'il est important de souligner que ceux-ci ne souffrent d'aucune séquelle et ont repris leurs vacances de neige normalement », confie Amaury de Saint-Martin, l'inspecteur général de la Ville.

B. BERTHAUT ET L. DÉV.



Jason fait partie des malheureux élèves concernés. © D.R.

Du côté du CESA

Des stagiaires âgés de plus de 21 ans

Le stagiaire animateur incriminé a été rapatrié, depuis les faits en Belgique. Il était inscrit en troisième année de promotion sociale, au Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (le CESA) de Charleroi, une institution qui accueille des étudiants à partir de 21 ans jusqu'à 55 ans. Le stagiaire avait déjà effectué plusieurs stages auparavant, « sans qu'aucun incident n'ait été constaté », commente David Lambert, directeur du CESA, que nous avons pu contacter. « C'est une véritable crise qui

éclate, dans laquelle ce qui importe avant tout, c'est que les enfants qui prennent part à ces classes de neige puissent aller au mieux. Je dois bien vous avouer que nous tombons littéralement des nues. Ce stagiaire avait déjà effectué plusieurs stages, n'avait jamais été à l'origine d'aucun problème. De l'aveu de tous, c'est la surprise la plus totale. Je ne peux m'exprimer plus avant, je ne peux ni ne veux influencer le cours de la justice. » Le directeur a été avisé des faits le



L'école de l'éducateur. © GSV

mercredi soir, « contacté par la directrice de l'école concernée. J'ai également pu avoir un contact avec le stagiaire incriminé. J'ai pris des mesures en conséquence. » Le directeur a en effet procédé à l'éloignement du stagiaire, revenu depuis en Belgique, « et je suis allé moi-même jusqu'à Marcinelle-en-Montagne, dans la nuit de jeudi à vendredi, avec une autre personne chargée de rejoindre l'équipe d'éducateurs-stagiaires. Eux aussi sont sous le coup des faits révélés. » Le CESA avait déjà travaillé par le passé avec ce que l'on appelle encore maintenant Marcinelle-en-Montagne, à la plus grande satisfaction des différentes parties en présence. Jusqu'à l'événement brutal survenu ce mercredi... »

PROTECTION CIVILE

Réouvrir les casernes fermées

Les députés fédéraux cdH, Vanessa Matz et Maxime Prévot, vont déposer une proposition au sujet de la protection civile. « Et plus particulièrement la protection civile qui, sous Jambon, a subi une réforme qui ne répond pas aux objectifs », disent-ils. « En commission de l'Intérieur, nous avons procédé à une évaluation de cette réforme et nous en avons épingle les dysfonctionnements. »

Ils évoquent, notamment, la suppression des casernes qui font que sur le terrain, les zones de secours font appel parfois au privé plutôt qu'à la protection civile car trop éloignée d'elles. « Cette réforme ne rencontre pas les objectifs de

proximité et de sécurité attendus par la population et les zones de secours. Le choix du gouvernement s'est porté pour la fermeture de Ghlin, Libramont, Jabbeke et Liedekerke et pour le regroupement des activités de la protection civile dans les casernes de Crisnée et Brasschaat », rappelle Vanessa Matz.

LES DÉLAIS D'INTERVENTION

Dans cette proposition de loi, les deux députés cdH demandent au gouvernement fédéral de solliciter les avis et commentaires des 34 chefs des zones de secours du pays et celui du Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Ré-

gion de Bruxelles-Capitale (SIAMU) afin de connaître l'ensemble des problèmes rencontrés. « Nous demandons également d'inventorier tous les délais d'intervention des unités opérationnelles depuis la mise en œuvre de la réforme de la protection civile et examiner si ces délais répondent au critère de l'aide adéquate la plus rapide. » Quant à la localisation, ils demandent de prendre en compte le coût total d'investissement dont notamment celui de la construction d'un nouveau bâtiment ou/et de l'achat de terrain. « Le choix tiendra compte également de l'état des anciennes casernes pour autant qu'elles n'aient pas été affectées définitivement à d'autres missions », disent les députés qui veulent relancer le débat en se demandant si « les casernes qui ont été abandonnées ne pourraient pas servir de postes avancés. »

J.M.



Une réforme critiquée. © News

BELGIQUE

La terre a tremblé à 45 reprises en 2019

Vous ne vous en êtes pas rendu compte, mais pas moins de 45 tremblements de terre naturels ont été mesurés en Belgique et dans ses environs en 2019. Seuls trois d'entre eux ont été ressentis localement, a révélé vendredi l'Observatoire royal de Belgique (ORB). Parmi ces séismes, 14 ont été provoqués par l'homme, par exemple en raison de forages géothermiques. À côté de ces secousses, 199 explosions de mines et autres explosions contrôlées ont été observées. Aucun dommage n'a été signalé cette année en Belgique, rapporte l'ORB. La plus forte activité sismique de

l'année dernière a été le séisme du 23 juin 2019 avec une magnitude de 2,1 à Dessel. Deux autres ne sont pas non plus passés inaperçus. Il s'agit du tremblement de terre naturel du 5 décembre 2019 près de Genk, d'une magnitude de 1,6, à une profondeur de 6,1 kilomètres et de l'explosion à Lessines le 20 mai 2019 avec une magnitude de 1,8. L'Observatoire a également enregistré au moins 16 explosions mesurables en mer en 2019, dont la plupart ont été réalisées par la marine belge, néerlandaise ou française pour détruire des bombes de la Première et de la Seconde Guerre mondiale.